

# Conditions générales de vente

Toute inscription, précédée ou non d'une réservation téléphonique, doit faire l'objet d'une confirmation écrite : courrier, e-mail, fax ou bulletin d'inscription.

Les prestations effectuées sont payables après service fait et dès réception de la facture.

## Les stages inter

Le prix des formations est indiqué sur chaque fiche pédagogique et s'entend en euros nets par personne. Les repas ne sont pas compris dans le prix du stage. Néanmoins, OBEA organise pour tous les stages un déjeuner en commun par jour de stage, directement facturé en complément de la prestation pédagogique pour un montant forfaitaire de 22 euros nets par jour. Le stagiaire choisira de réserver par OBEA tous ses déjeuners ou aucun. Aucune réservation partielle ne pourra être prise en compte.

Pour les stages d'OBEA Décideurs, le prix s'entend repas compris.

Tout stage commencé est dû dans son intégralité. Nous vous laissons la possibilité de remplacer un stagiaire empêché par une autre personne, si celle-ci présente un profil proche de celui du stagiaire initialement inscrit et si le stage répond à ses besoins de formation.

## Les stages sur mesure

Les actions de formation s'étalant sur plusieurs mois seront facturées par modules ou au mois le mois. Conçues pour des groupes de 15 personnes maximum, nos formations ne pourront accueillir un nombre supérieur de participants qu'avec l'accord de la direction pédagogique d'OBEA. Les stagiaires supplémentaires pourront être facturés en sus.

## Conditions d'annulation ou de report

Toute annulation doit nous être signifiée par écrit, au plus tard 10 jours ouvrés avant le début du stage.

**Pour un stage inter :** si l'annulation intervient moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, le montant total sera dû, sachant que de son côté OBEA s'engage sur un maintien des formations, en adaptant les modalités à la taille du groupe, dans le cadre de son engagement zéro report. Néanmoins, sur présentation d'un certificat médical justifiant l'annulation de moins de 10 jours ouvrés ou en cas de motif d'intérêt général ou de force majeure, le montant du stage pourra être affecté sur la prochaine session de ce stage ou d'un autre stage proposé par OBEA au cours de la même année civile.

**Pour un stage intra :** si l'annulation intervient moins de 10 jours ouvrés avant le début du stage, OBEA se réserve le droit de facturer 40 % du coût global à titre de dédommagement des frais incompressibles déjà engagés ; si l'annulation intervient entre 15 et 10 jours ouvrés avant le début du stage, une indemnité correspondant à 20 % du prix du stage au titre des dépenses engagées sera facturée au client.

## Engagement « zéro report »

Dans le cas où le nombre de participants serait jugé insuffisant d'un point de vue pédagogique, OBEA prendra contact avec le responsable formation pour aménager le stage dans un souci d'efficacité et de qualité pédagogique au plus tard 10 jours avant la date prévue et ce dans le cadre de notre engagement « zéro report ».

## Pass illimité individuel

Le Pass illimité est nominatif et non cessible. Il doit être souscrit lors de la première inscription de l'agent sur l'année civile en cours, moyennant un forfait de 650 euros nets / personne. Il donne accès gratuitement dès la 2<sup>e</sup> inscription - et pour le seul agent bénéficiaire du Pass illimité - aux autres stages du catalogue OBEA dans l'année civile en cours.

## Formations individuelles et suivi en coaching

Dans le cadre de notre engagement « zéro report », OBEA peut être amené à proposer une formation individuelle aux dates initialement choisies et qui fera l'objet d'un devis spécifique. Vous pourrez choisir d'organiser la formation à votre poste de travail, les frais de déplacement du formateur étant à la charge du client.

Certains stages prévoient en option un suivi en coaching individuel qui comprend une demi-journée avec le formateur pour approfondir et accompagner personnellement le stagiaire dans la mise en place concrète des éléments présentés lors du stage. L'option « suivi individuel en coaching » sera facturée en sus du prix du stage pour un montant forfaitaire de 780 euros nets.

## Les documents légaux

Pour toute inscription et dès réception de votre accord écrit, OBEA vous fait parvenir une convention de stage en double exemplaire, dont un doit nous être retourné dûment signé.

Dans le cadre des stages inter, une attestation de présence est jointe à l'envoi de la facture. Concernant les stages intra, nous vous faisons parvenir le double de la feuille d'émargement. Une attestation de présence pourra, pour ces actions, vous être fournie sur demande.

## Les documents pédagogiques

Les intervenants d'OBEA disposent d'une feuille d'émargement et de questionnaires d'évaluation. Si vous souhaitez que vos stagiaires remplissent les documents de votre institution, il convient de nous en informer préalablement.

Le matériel pédagogique est fourni par OBEA lorsque le stage se déroule dans l'un de ses centres de formation. Il appartient au client de le mettre à disposition du formateur lorsque le stage se déroule dans ses locaux. Il convient de nous informer préalablement de la disponibilité du matériel demandé.

OBEA fournit un document pédagogique - synthèse de l'intervention - à l'ensemble des participants. Les supports pédagogiques seront envoyés dans un esprit éco-responsable par mail ; si néanmoins vous souhaitez déléguer à OBEA le soin de réaliser la reprographie et l'envoi des supports, nous vous facturerons une participation à hauteur de 12 euros nets par participant.

## Lieu de stage

Les lieux de formation indiqués dans nos catalogues et documentations ne sont pas contractuels. OBEA se réserve le droit de convoquer les stagiaires à une autre adresse dans le même secteur géographique.

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente.